

<b>Zeitschrift:</b>	Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
<b>Herausgeber:</b>	Office national suisse du tourisme
<b>Band:</b>	38 (1978)
<b>Rubrik:</b>	Relations avec les autorités, les milieux touristiques et d'autres organisations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Relations avec les autorités, les milieux touristiques et d'autres organisations

Il nous est agréable de relever ici, comme chaque année, la satisfaction que nous cause la bienveillance dont le Parlement, le Conseil fédéral et les départements fédéraux font preuve à l'égard de notre office. Cette satisfaction est d'autant plus fondée que l'Assemblée fédérale nous a accordé à sa session de décembre – conformément au message que l'Exécutif lui avait adressé le 23 octobre 1978, conformément aussi à l'interpellation développée par le conseiller national Fred Rubi, président du Groupe parlementaire du tourisme et des transports – des contributions extraordinaires de cinq millions de francs chacune pour des campagnes spéciales de promotion en 1979 et 1980.

Nous en remercions avant tout le chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, le conseiller fédéral *Willi Ritschard*. Notre reconnaissance va également à l'Office fédéral des transports, et en particulier à sa Section du tourisme, qui ont défendu nos intérêts avec constance auprès des divers départements. Nous ne saurions omettre la compréhension dont a fait preuve le Département fédéral des finances et des douanes pour les problèmes posés à notre organisation, et enfin les bonnes relations que nous entretenons avec le Bureau fédéral de statistique. De même, la Banque nationale et le Délégué aux questions conjoncturelles ont bien voulu nous appuyer sans réserve pour les contributions extraordinaires de la Confédération.

Nous avons poursuivi une collaboration fructueuse avec le Département politique fédéral et les quelque 250 représentations diplomatiques et consulaires, dans l'intérêt de la Suisse en général et de son tourisme. Nos contacts ont été également suivis avec la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger, la Fondation Pro Helvetia, l'Office suisse d'expansion commerciale et Swissair pour renforcer la propagande nationale; plusieurs campagnes spéciales à l'étranger ont résulté de cette coopération.

Il importe ici de relever notre étroite coopération avec les Chemins de fer fédéraux qui, grâce à la liaison directe avec le Service commercial voyageurs, a parfaitement fonctionné. L'exercice 1978 a apporté la preuve que la convention révisée de 1977, conclue entre les CFF et les entreprises de transport concessionnaires d'une part et notre office de l'autre, a contribué à une coopération plus efficace encore au service de la promotion à l'étranger.

Signalons aussi notre bonne collaboration avec les PTT, l'Union des entreprises suisses de transports publics, l'Association suisse des entreprises de transport à câbles, l'Association des entreprises suisses de navigation, la Compagnie suisse des wagons-restaurants, les groupements du trafic routier et la Fédération suisse du tourisme. Notre reconnaissance s'adresse particulièrement au professeur *Jost Krippendorf*, qui a remis la direction de cette dernière à fin décembre à

*M. Urs Schaer*, pour son activité et ses enseignements qui, pour être théoriques, tenaient largement compte des exigences de leur application pratique.

Nous tenons également à remercier l'Association suisse des directeurs d'office de tourisme, l'Union des sociétés suisses de développement, l'Association suisse des stations thermales, l'Association suisse des stations climatiques, la Communauté de travail des villes suisses de congrès et le Musée suisse des transports.

Nous avons toujours eu d'excellents rapports avec la Caisse suisse de voyage, les offices de

tourisme régionaux et locaux, l'«Asta Chapter Switzerland», la Fédération suisse des agences de voyages et ses membres, les associations sportives et les instituts de tourisme de Berne et de St-Gall. Nos liens sont restés étroits avec la Société suisse des hôteliers, la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, ainsi qu'avec l'Association suisse des buffetiers de gare. Il en est allé de même avec les directeurs des offices régionaux de tourisme du pays, tout comme avec la Société suisse de radiodiffusion et de télévision et la presse quotidienne et professionnelle.

